TRAVAUX D'AIGUILLES – Saison 2023-2024

VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE ☏ 06 77 30 44 18

NOM : …………………………………..... Prénom : …………………………… Né (e) le : ……........……............................. M / F
Adresse : ……………………………………………………………….............. CP/Ville : …………..………………………………
Tél fixe : ……………….…….. Mobile : …………………………. Profession/Compétence * :
…………..……………………………

Mail (en lettres majuscules) : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adhésion à Verneuil-Détente : ***17 €*** *si Adulte –* ***10 €*** *si moins de 18ans ou* ***nom de la section*** *si adhésion déjà payée*

Cotisation à la Section : ***6 €*** …………

A PAYER : …………

Autorisation à compléter obligatoirement :
❑ autorise ❑ n'autorise pas **la prise de photos et l'utilisation jusqu'à la fin de l'année calendaire** afin de valoriser l'activité Travaux d'Aiguilles (article de presse, site Internet, calendrier, vidéo.) Les photos seront prises en groupe.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions des statuts et du règlement de VERNEUIL – DETENTE consultables sur le site verneuil-détente87.fr, ainsi que du règlement ci-joint concernant la pratique de l'activité.

Date : **Signature :**

Moins de 18 ans :
Nom du représentant légal : ……. ……………………………… Qualité (lien de parenté) : ……………..
Adresse du Représentant légal : ……………………………………………………………………......…………………………………….
(si différente de l'adresse de l'adhérent)

(*) renseignement non obligatoire

Découper suivant le pointillé, remettre la partie haute du formulaire au Responsable de Section, conserver la partie basse (règlement interne)

✂ --

REGLEMENT POUR LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE TRAVAUX D'AIGUILLES AU SEIN DE VERNEUIL DETENTE- SAISON 2023-2024

Description de l'activité :

Apprentissage et pratique des travaux d'aiguilles avec échange de savoir (broderie, points comptés, canevas, tricot et crochet, etc. – à l'exclusion de la confection de vêtements). Mise à disposition de documentation.

Les outils et matières premières (aiguilles, ciseaux, fils, tissus et toiles, etc.) sont à la charge des participants.

Conditions requises pour la pratique de l'activité :

Adultes et adolescents,

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découverte avant de s'inscrire.

Horaires et lieu :

Consulter le site : www.verneuil-detente87.fr (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription :
Les documents suivants sont à remettre au responsable de section **au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité :**

- bulletin d'inscription signé (par les parents pour les mineurs)
- paiement adhésion + cotisation.

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE :
L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement :
Modes de paiement acceptés :
Chèque (à l'ordre de Verneuil-Détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès de la responsable.

Règles principales à respecter :

Respect des lieux et de la documentation :

Prière de respecter les locaux ainsi que la documentation mise à disposition pour consultation par Verneuil Détente.

Toute documentation empruntée doit faire l'objet d'une inscription sur le cahier de prêt. (Durée du prêt : 2 semaines maximum).

Effets de valeur :
N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Blessure durant la pratique :
Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente :

La responsable de section est une personne bénévole, membre du Conseil d'Administration. A ce titre, elle est la représentante de Verneuil-Détente auprès de la section.

Responsable : Emilienne COUSY : 05 55 48 05 30
: 06 40,06 67 67